



Communiqué

Commission des Finances de la LAuRAFoot du 30/04/2021

Lyon, le 30 avril 2021

RELEVÉ N° 2 – GROUPE DE TRAVAIL

Conformément à la décision du Conseil de Ligue du 24/4/21 ([voir communiqué paru sur le site internet de la ligue le même jour](#)), la Commission des Finances de la LAuRAFoot s'est réunie le 28/4/21 pour examiner les correspondances reçues à la suite de la lettre du Trésorier Général aux clubs de la LAuRAFoot et l'appel du Relevé N°2.

Comme souhaité par le Conseil de Ligue, elle a entre autres décidé de la constitution d'un groupe de travail composé d'un panel représentatif d'une quinzaine de Présidents de clubs de la Ligue possédant une équipe dans les championnats nationaux (notamment N1/N2/N3) et les différents championnats régionaux.

Les Présidents de clubs intéressés pour participer à ce groupe de travail et qui comptent au moins une équipe dans un championnat national, en R1/R2/R3 séniors masculins, R1/R2 séniors féminines, R1/R2 Futsal ou dans les différents championnats régionaux de jeunes (U20/U18/U16/U15 et U18F) peuvent candidater en envoyant un mail avec leurs coordonnées à ligue@laurafoot.fff.fr avant le 12 mai.

Pour représenter les clubs évoluant dans les championnats de District, il est ici rappelé que leurs présidents de District seront également conviés à ce groupe de travail.

En finalisant sa composition selon les candidatures reçues, la Commission des Finances veillera à ce que les différents territoires de la Ligue et les différents niveaux de compétition soient équitablement représentés dans ce groupe de travail qu'elle réunira d'ici fin mai.

Commission Régionale des Finances/LAuRAFoot/Avril 2021

